



P R O G R A M M E

COLLOQUE

L'Expertise judiciaire : espace de compréhension

Placé sous la haute présidence de M. Vincent LAMANDA, Premier Président de la Cour de cassation

Jeudi 8 mars 2012 - 14h00 - 18h00

Cour de cassation, 5 quai de l'Horloge - 75001 Paris

13h15 Accueil des participants

Ouverture:

Vincent LAMANDA, *Premier Président de la Cour de cassation (sous-réserve)*
Jean-Claude MARIN, *Procureur général près la Cour de cassation (sous-réserve)*
Christian CHARRIERE-BOURNAZEL, *Président du Conseil national des barreaux*
Dominique LENCOU, *Président du Conseil National des Compagnies d'Experts de Justice*

Introduction :

- **Choix du thème**
Pierre LOEPER, *expert, Président d'honneur du CNCEJ*
- **La situation de l'expertise**
Jean Michel HOCQUARD, *avocat, ancien membre du Bureau du CNB*
- **Les attentes du magistrat**
Didier MARSHALL, *Premier président de la cour d'appel de Montpellier*

I – La compréhension au lancement de la mission

- **Devoirs de l'expert**
Professeur Jacques HUREAU, *expert honoraire agréé par la Cour de cassation*
et Michel CHANZY, *expert, Conseiller du Président du CNCEJ*
- **Devoirs de l'avocat**
Jean Pierre FORESTIER, *avocat, ancien membre du CNB*

II – Dans la phase de recherche de la vérité

- **Rôle et devoirs de l'expert**
Jean François JACOB, *expert, Premier Vice-président du CNCEJ*
- **Rôle et devoirs de l'expert de partie**
Alain QUARTNER, *expert près de la Cour d'appel de Paris*
- **Rôle et devoirs de l'expert d'assurance**
Cabinet ARNAL ET CERRUTI
- **Rôle et devoirs de l'avocat**
Patrick BARRET, *Bâtonnier, Président de la Commission de l'Exercice du droit du CNB*

III – La compréhension des écrits

- **Les écrits de l'avocat**
Françoise ASSUS JUTTNER, *avocat au Barreau de Nice, Présidente de l'association des avocats de compagnies d'assurances et des praticiens de la responsabilité, ancien membre du Conseil de l'Ordre, Chargée d'enseignement à l'Université de Nice Sophia-Antipolis*
- **Les écrits de l'expert**
Didier LAMY, *expert près la Cour d'Appel de Paris*

Conclusion – Le rapport

Didier MARSHALL, *Premier président de la cour d'appel de Montpellier*
Patrick de FONTBRESSIN, *avocat à la Cour, maître de conférences à l'Université Paris XI*

le Conseil national des barreaux (CNB) et le Conseil National des Compagnies d'Expert de justice (CNCEJ) remercient la Cour de cassation pour la mise à disposition de la Grand' chambre

Pour tout renseignement :

Conseil national des barreaux

Tél. : 01 53 30 85 65 - Fax : 01 53 30 85 67 - e-mail : servicecom@cnb.avocat.fr

Conseil National des Compagnies d'Experts de Justice

Tél. : 01 45 74 50 60 - Fax : 01 45 74 67 74 - e-mail : cncej@cncej.org